CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART

Ozone Spécial.
Folsom, Mandeville et points int. .... 7:20 a m
St. Tammany Spécial
Covington, Mandeville et points int. .... 4:30 p m
Excursion des dimanches et mercredis
Covington, Mandeville et points int. .... 7:20 a m

ARRIVEE

Ozone Spécial.
Folsom, Mandeville, et Points int. .... 7:10 p m
St. Tammany Spécial
Covington, Mandeville et points int. .... 8:25 a m
Excursion des dimanches et mercredis
Covington, Mandeville et points int. .... 7:10 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE

...mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours....... 6:00 p m
Limited tous les jours...... 8:15 p m
N. Y. fast mail tous les jours 11:15 a m
Mob. and coast tous les jours......
...train, tous les jours, excepté dimanche. ...... 8:50 a m
Dimanche excursion. ...... 9:45 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours..... 3:15 p m
Express tous les jours....... 7:00 a m
Limited tous les jours....... 9:25 a m
N. Y. fast mail tous les jours.....
Mob. and coast tous les jours 7:20 p m
Mail train tous les jours, excepté dimanche......... 4:05 p m
Dimanche excursion ...... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE

No 1 ...... 8:45 a m
No. 3 New American special. 8:10 p m
No. 5 ...... 4:30 p m
No. 7 ... 8:30 a ...
Excursion du dimanche
...... 7:05 p m

DEPART.

...... 30 a m
No 2 New American special. 9:10 a m
No 4 ... 4:30 p m
No. 6 ... 7:50 p m
Excursion du dimanche.
No 10 ...... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVEE.

No ... Chicago limited....... 8:15 p m
No 35 local mail......... 6:40 p m
No 3 Cincinnati and Louisville 8:15 p m
No 1 fast mail .... 10:35 a m
St Louis and Chicago 10:35 a m
No 31 McComb Accom .... 9:30 a m

DEPART.

No 4 Chicago limited....... 9:15 a m
No 34 local mail........... 6:30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:15 a m
No 2 fast mail.......... 7:10 p m
St Louis and Chicago.. 7:10 p m
No 32 McComb Acod .... 3:20 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY

ARRIVEE.

Memphis Express .... 8:15 a.m.
... express .... 5:50 p
Woodville, Bayou Sara Acc 9:40 a.m.

DEPART

Memphis Express .... 3:15 p.m.
... express .... 00 a
Woodville, Bayou Sara Acc 4:00 p.m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE.

... Hot Springs ... 7:30 a m
Local.................... 12:05 p m
California express........ 7:45 p m

DEPART

California express....... 8:30 a m
Local .... 3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express............ 6:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY

ARRIVEE

.... 11:10 a m
... Houston .... 5:10 p m
... Coast Express...... 8:35 a m
... Express............ 6:45 p m

DEPART.

.... 3:00 p m
... Houston .... 6:40 a m
... Coast Express..... 9:00 p m
... Express .... 11:55 a m

NEW ORLEANS FORT JACKSON AND GRAND ISLE R R

ARRIVEE

... seulement.
.... 7:45 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi
A .... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement
.... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche
.... 4:10 p m

DÉPART:

Dimanche seulement.
.... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
.... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
A .... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
.... 8:00 a m
... Shell Beach .... 10:02 a m
... Beach .... 7:00 p m

DEPART

Tous les jours excepté dimanche
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach. .... 5:30 a m
Shell Beach. .... 8:00 a m
Belair .... 5:30 p m
Shell Beach .... 7:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY

ARRIVEE

Tous les jours excepté dimanche
De Belair et Shell Beech .. 9.10 a m
Dimanche seulement
De Belair .... 7:00 a m

Liste des navires en route pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship Comus ... parti 12 sept
BALTIMORE
... parti 7 sept

GALVESTON.

Steamship Ramore Head Mooreparti 13 sept.

PORT ARTHUR, TEXAS.

Steamship Florida, Jarvis ..parti 11 sept.

LIVERPOOL.

Steamship Commodore...........parti 9aout.
Steamship Californian Parkin parti 11 aout
Steamship Traveller Donald.....parti 23 aout.
Steamship Magician, Raby.......parti 25 aout.
Steamship Wm Cliff, Davis.......parti 31 aout.
Steamship Floridian Bruce........parti 1 sept.
Steamship Civilian, Williams .. parti 2 sept.
Steamship Albanian Harrison.. parti 5 sept.

BELFAST.

S S Rathlin Head McDonald ....parti 31 aout.

MANCHESTER.

Steamship Genessee, Albrethsen pa 30 aout.

GÊNES.

Steamship Fert, Glanoni.........parti 1 aout.

DANTZIC.

Steamship Herm, Frivild........ parti 10 aout.

HAMBOURG

Steamship Degama, Koene.......parti 23 aout.
Steamship Cambyces — ......parti 25 aout.

SANTOS.

Steamship Canova —.........parti 9 aout.
Steamship Kilsyth. — ....parti 17 aout.
Steamship Crown Prince, Thomas pa 20 aout.
Steamship Antwerp City ....parti 22 aout.
Steamship ...hidias, — ....parti 23 aout.
Steamship Alten. Bell..........parti 28 aout.

ANVERS

Steamship Kingstonian, Kerruish par 28 aout.

RIO DE JANEIRO.

Steamship Heathpool — ....parti 20 aout.

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Nom	Destination	No
Abessinia	Hambourg	Westwego
Atlantian	Breme et Anvers	Westwego
Atlas	Honduras	3me dist 30
Barbadian	Liverpool	Stuyv dock
Conde Wilfredo	Barcelone	rue âme
Crown Prince	Anvers	1er dist 20
Denaby	Glasgow	Stuyv dock
El Monte	New York	2me dist 8
Excelsior	Havane	3me dist 10
Greenbrier	Bocas del Toro	1er dist 15
Hermiston	Rotterdam	Westwego
Irene	Trieste, Venice, etc	rue 3me
Mechanician	Liverpool	Westwego
Mexico	Havre	4me dist 45
Monarch	Rotterdam	Westwego
Montauk Point	Rotterdam	rue Lafayette
Preston	Port Limon	1er dist 15
Puerto Rico	Barcelone	rue 5me
Sardinia	Hambourg	3me dist 27
Texas	Danemark	Stuyv dock
Venus	Port Limon	Alger

BARQUES.

Venturosa	Portugal	Point

BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle-Orléans 14 septembre 1906.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis

L'observation à 8 heures A. M.

Stations.	Pleine hauteur à rive, pieds.	Ligne du danger, pieds	Hauteur, pieds	Changements dans les dernières
St Paul		14	6.0	−0.3
Davenport	16	15	5.8	0.0
St. Louis	22	30	9.1	−0.1
Cairo	44	45	17.5	·0.2
Memphis	21	33	10.4	−0.1
Helena	43	42	14.8	−0.2
Vicksburg	44	45	17.2	0.0
Rivière Rouge	......	......	......	......
Donaldsonville	28	25	8.3	−0.1
Nlle-Orléans	9	16	6.0	0.0
Greenville		21	18.7	0.0
Omaha	......	41	7.9	·1.8
Kansas City	......	21	9.0	·0.9
Pittsburg	30	22	6.4	·0.2
Cincinnati	45	50	9.1	−0.9
Louisville		28	4.5	−0.2
Nashville		40	12.8	·0.2
Chattanooga	33	33	7.0	−0.1
Fort Smith	......	22	14.0	·5.0
Little Rock	......	23	8.5	−0.8
Arthur City	......	27	13.3	·0.8
Fulton	30	28	14.5	−0.5
Shreveport	41	29	9.7	·0.2
Alexandria	17	33	11.8	·0.5
Melrose	......	......	......	......
Camden	36	39	5.4	0.0
Monroe		40	3.7	·0.2

QUINCAILLERIE.

Axes—Ont Keen, par douz.. $7 00@.....
Crescent, par douzaine. 6 25@.....
Hunt's par douzaine... 7 00@.....
Bellows—Scott's Standard, 23 42 pouces, chacun .... 4 00@14 00
Chain traces, par paire......... 35@ 1 00
Chain, ox ¼. 5/16, ⅜, ½, par livre...................... 6@
Hose—Baldwin set No 4 0 à 1, par douzaine.............. 3 50@ 5 ..
Planet, Jr, cultivators, No 4, chacun .... 5 00@......
Planet, Jr, cultivators, No 9, chacun .... 6 00@......
...vator, No 5, chacun.......... 6 50@......
Planet, Jr. horse hoe and cultivator, No 7, chacun.......... 7 50@......
Planet, Jr. horse hoe and cultivator, No 8, chacun.......... 8 00@......
Planet, Jr, cultivator wheels, chacun .... 1 00@.....
Monroe rotary harrows, No 1, chacun.................... 17 00@.....
Monroe rotary harrows, No 1¼. 18 00@.....
Monroe rotary harrows, No 2.. 22 00@.....
A. B. & Co. side harrows, chacun................. 3 50@.....
Hollow ware, skillets and lids par 100 livres............ 3 00@.....
...nvils, par livre.................. 8@ ..
...ar iron, base par 100 livres.. 2 25@.....
Steel cut nails, base par barillet. 2 50@.....
Steel wire nails base par barillet. 2 50@.....
A. B. & Co, Steel Plows—
Pony and extra point, chacun. 2 00@.....
A. O. and extra point, chacun. 3 00@.....
B. O. and extra point, chacun 3 50@.....
C. O. and extra point, chacun. 4 75@.....
A. B. & Co. combined corn and cotton planter, chacun...... 19 00@.....
Roller for same, chacun .... 1 50@.....
Single Georgia stocks, chacun. 90@......
Farmer's Pet, double stocks chacun......................... 3 00@.....
Planet, Jr, horse hoe and cultivator, No 4, chacun....... 6 00@.....
Planet Jr horse hoe and cultivator...
Rope—
Sisal, ½ inch and larger, par livre .... 10¼@.....
Manilla, ½ inch and larger, par livre...................... 13¼@.....
Cotton, 5/16 to ¾ inch, par livre........................ 13@ 1.
Spades—Ames, A. B. & Co. et Rex, par douzaine......... 8 00@13 00
Shovels—Ames, A. B. & Co. et Rex, par douzaine......... 8 00@13 00
Barbed wire, galv., par 100 livres..................... 3 30@.....
Drop shot, No 1 to 12, par sac........................ 1 45@.....
Large drop shot and buckshot, a sac......................... 1 70@.....
Cane knives, par douzaine...... 5 00@.....
Wheelbarrows par douzaine... 14 00@25 00
Hercules coal barrows, chacun. 6 50@.....
Garland stoves and ranges....40 0/0 from list
Challenge ice chests and refrigerators..................40 0/0 fr ... list
Bradley Clipper plows.......... 25 0/0 from list
Bradley X Ray sulky plows chacun......................... 60 00@.....
Bradley XX Ray gang plows chacun......................... 75 00@.....
Bradley middlebreakers, chacun........................ 16 00@25 00
Bradley sectional harrows, chacun........................ 6 50@.....
Bradley disc cultivators, chacun........................ 45 00@.....
Bradley corn planter, chacun.. 14 00@.....
4x6 or 7......... 18 00
...ing stock.................. 18 00 @ 30

CHEVAUX ET MULETS

Les recettes pour les chevaux et mulets sont assez bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture ...... 100@175
Bons chevaux de trait................ 75@125
Chevaux communs .... 50@100
Mules de ville .... 150@175
Extra heavy .... 200@250
Mulets pour habitations sucrières. 150@150
Mulets pour ...... coton .... 85@100

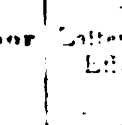

Si vous désirez les services d'un encanteur, pourquoi ne pas vous procurer le meilleur!

GEO. ST-PAUL,

—ENCANTEUR—

Loteries, Propriétés Foncières, Effets Mobiliers, le Contenu des Résidences, etc.

PHONE MAIN 2967—R.

137 RUE CARONDELET.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Coin des rues Elmire et Urquhart.

Les bâtisses portant les Nos municipaux 1224 et 1226 rue Elmire.

Third District Building Association vs Mme Carrie Hill, femme de John Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 80,226 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 octobre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Désiré, Elmire et Urquhart, désigné par le No 12 de l'ilet 478 sur un arpentage ou plan fait par Elger Pilié, voyer, daté le 21 septembre 1901, annexé à un acte de vente passé pardevant Fred Zengel, notaire public daté le 1er mars 1902, mesurant d'après cela trente et un pieds de face à la rue Elmire, la même largeur dans le fond, par une profondeur et façade à la rue Urquhart de cent vingt pieds cinq pouces et quatre lignes et formant l'encoignure des rues Elmire et Urquhart.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas & Suthon, avocats pour la demanderesse.

15 sept—15 21 28 —oct 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Premier District,

Occupée comme une "Ecurie."

Sur la rue Race, entre les rues St. Thomas et Religieuse

(l'arrière rue étant Orange.)

Abraham Katz vs Thomas J. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 septembre 1906, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de cette ville désigné comme lot 6 de l'ilet 20, lequel est borné par les rues Race, St Thomas, Orange et Religieuse, d'après le plan original du faubourg Lacourse, déposé pour référence en l'étude de Louis T. Caire, notaire, ledit lot mesurant, en mesure française, soixante pieds de face à la rue Race sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Zachary Adler, avocat pour le demandeur.

17 août—17 24 31—sept 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 2204 rue Foucher, entre les rues Sud Liberté et Sud Franklin.

Mutual Building and Homestead Association vs Emile Duvernay

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 80,025—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 20 septembre 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 551, borné par les rues Amelia, Sud Liberté (autrefois St Andre) Sud Franklin (autrefois St David) et Foucher, lequel dit lot de terre est désigné par le No 2 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Siméon, notaire, le 24 juin 1889, d'après ledit plan ledit lot mesurant trente (30) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Foucher, trente (30) pieds deux (2) pouces et six (6) lignes de face à la rue Amelia, par une profondeur de cent vingt deux (122) pieds et trois (3) lignes; ledit lot courant au travers des rues Foucher à Amelia, comme le même paraîtra plus complètement en se référant à un acte de vente et hypothèque passé pardevant Charles G. Rebentisch, notaire, daté le 10 avril 1902.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Zach. Spearing, avocat pour la demanderesse.

17 août—17 24 31—sept 7 14 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Richard Riley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 77,138 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James J. Riley, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Frank McGloin, avocat.

8 sept—8 12 17

Succession de Justin Brunet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,273—Division B—Attendu que Jules Brunet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Justin Brunet, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—J. B. Rosser Jr avocat.

9 sept—9 13 18

P. A. Capdau et Als Third District Theatre Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 78,935—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward A. Suares, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —W. L. Hughes, avocat.

9 sept—9 13 18

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles de Salon, Cuisine et Ameublement de Chambre

A l'encan, MARDI, le 18 septembre 1906, à 11 heures a. m.,

Sur les lieux 604 rue Félicité, sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B, dossier No 80 151 dans l'affaire de la succession de Margaret Caulfield, veuve de Charles Cain, ledit ordre daté et signé le 6 septembre 1906, et ordonné à J. L. Onorato encanteur je vendrai à l'enchère publique, MARDI le 18 septembre 1906—

Un lot de meubles et autres effets mobiliers le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant

J. L. ONORATO.

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières 318 rue Baronne.

M. D. Dimitry avocat

7 sept—7 9 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes Importantes de Propriétés de Valeur Améliorées par le Shérif Civil

Du Premier et Quatrième Districts

Portant les numéros municipaux comme suit:

I. Nos 1822 et 1824 rue Erato,

Entre les rues Baronne et Dryades.

II. Nos 731 et 733, Nos 735 et 737 rue Dryades,

Entre les rues Julia et Girod

III. Nos 918 et 920 rue Lafayette,

Entre Baronne et Dryades.

IV. Nos 715 et 717 rue Pleasant.

V. Nos 711 et 713 rue Pleasant.

VI. Nos 707 et 709 rue Pleasant.

VII. No 719 rue Pleasant,

les 4me, 5me, 6me et 7me propriétés étant entre les rues Annonciation et Chippewa

ET

VIII. Nos 1176 et 1178 rue Magasin,

coin de la rue Erato.

Dans l'affaire de

G. F. Herber vs F. J. Swoop, John Blank et F. A. Wilke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79 973—En vertu de deux writs de saisie et vente, les deux à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, un de cela daté le 1er août 1906 ordonnant la saisie et vente des propriétés de Frederick J Swoop et de John Blank respectivement, et l'autre daté le 8 août 1906, ordonnant la saisie et vente de la propriété de Frank A. Wilke, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 septembre 1906, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

1º Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalie, Baronne et Dryades, et mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Erato, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, d'après un plan fait par C. De l'Isle, le 12me jour de mai 1856 et déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville; ledit lot ou portion de terre étant la demie la plus près de la rue Dryades, du lot No cinq de l'ilet No 95 (ancien numéro) d'après le plan original du Faubourg Lacourse

2º Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Julia et Girod désignés par les Nos huit et neuf sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 8 décembre 1859 déposé en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville pour référence; lesquels dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun en mesure américaine vingt et un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Dryades par une profondeur de quatre vingt dix pieds cinq pouces entre lignes parallèles.

3º Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 258, borné par les rues Lafayette, Girod, Baronne et Dryades, et mesurant trente pieds (en mesure française) de face à la rue Lafayette entre les rues Baronne et Dryades, par cent vingt huit pieds (mesure américaine) plus ou moins de profondeur, courant jusqu'au mur en briques dans le fond.

4º Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 6, borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par le No trois et mesurant trente deux pieds, huit pouces de face à la rue Pleasant par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 715 et 717 rue Pleasant

5º Un autre certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus mentionnée, désigné par la lettre A, sur un plan fait par George de Armas, député voyer de ville, daté le 7 novembre 1896 et annexé à un acte de vente à M. E. Wegmann et à passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire en cette ville, le 14 mars 1899; ledit lot commençant à une distance de quatre vingt neuf pieds six pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant trente et un pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur sur la ligne du fond, par une profondeur de cinquante huit pieds entre lignes égales et parallèles. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les Nos municipaux 711 et 713 rue Pleasant.

6º Un autre lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet qui celui ci dessus décrit, désigné par la lettre B sur le devis ci-dessus mentionné fait par George de Armas, député voyer de ville; ledit lot commençant à une distance de cinquante huit pieds quatre pouces de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant trente un pieds deux pouces quatre lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cinquante huit pieds entre lignes égales et parallèles; les bâtisses sur cette portion de terre sont désignées par les Nos 707 et 709 rue Pleasant.

7º Une certaine portion de terre, située dans le même district et ilet que celui décrit ci-dessus, désignée par la lettre C, sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant d'après ledit plan seize pieds dix pouces de face à la rue Pleasant, la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; les bâtisses sur ladite portion de terre sont désignées par le No municipal 719 rue Pleasant

8º Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasin, Erato (autrefois Melicerte), Gaiennie et Constance, étant une portion du lot No treize de l'ilet No dix sept. Ladite portion de terre formant une des encoignures des rues Magasin et Erato, et mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Magasin sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Erato (autrefois Melicerte).

Saisi dans le procès ci-dessus, comme suit:

Les propriétés 1er, 2me et 3me ci-dessus décrites, comme appartenant à Frederick J. Swoop.

Les propriétés 4me, 5me, 6me et 7me ci-dessus décrites, comme appartenant à John Blank.

Et la propriété 8me ci-dessus décrite, comme appartenant à Frank A. Wilke.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. S. Parkerson, avocat pour le demandeur.

17 août—17 24 31—sept 7 14 20

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille............... 25c.
Grande .... 50c.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Splendides Résidences du Cinquième District.

La Jolie Résidence à Deux Etages, No 621 Avenue Opelousas,

Entre les rues Verret et Vallette (Résidence du défunt Dr Lowe).

L'Attrayant Cottage Elevé, No 322 rue Verret,

Entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

Succession du Dr Morgan M. Lowe et de Mme Thérésa Mooney, sa femme.

79,860—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, —JEUDI, le 27 septembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 août 1906, et signé en cour ouverte le 21 août 1906, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1º Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No (3), borné par l'avenue Pélican, les rues Alix, Olivier et Verret; ledit lot est désigné par le No 13 et mesure, en mesure américaine, trente et un pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Verret par cent cinquante cinq pieds, deux pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 14, et cent cinquante sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 12, trente et un pieds, six pouces de largeur dans le fond. Les améliorations sont connues comme le No 322 rue Verret, et comprend un cottage simple contenant onze chambres, galeries etc., le tout en parfaite condition.

2º Deux certains lots de terre, situés dans le Cinquième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet (ancien No 7, nouveau No 125), borné par l'avenue Opelousas, les rues Verret, Slidell et Vallette; lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et sont désignés comme lots Nos 6 et 7 et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 6 mesurant trente quatre pieds de face à l'avenue Opelousas trente et un pieds de largeur dans le fond, et cent vingt pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 5 et cent vingt pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne du lot No 7, ledit lot No 7 mesurant trente neuf pieds de face à l'avenue Opelousas par cent vingt pieds un pouce et une ligne entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No 621 avenue Opelousas, et comprenant une splendide résidence à deux étages avec entrée pour voiture, et contenant vestibules, galeries chambre à bain et quelques 10 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit devant être garantie par billets de l'acquéreur fait à son propre ordre et par lui endossé et portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payé en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1906, et de payer les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Julian B. Hababs, notaire, dix pour cent du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

M. E. Humphrey, avocat. 26 août—26—sept 2 9 16 23 27

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE

DEUX COTTAGES DOUBLES A L'ENCAN, JEUDI LE 11 OCTOBRE 1906, A MIDI. 719 21 RUE PHILIP.—608-10 RUE FELICITE.

No 80,151. Cour Civile de District — Succession de Margaret Caulfield, veuve de Charles Cain.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire de la succession de Margaret Caulfield veuve de Charles Cain, dossier No 89,151 ledit ordre daté et signé le 6 septembre 1906 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, le MARDI, 11 octobre 1906, à midi, la propriété foncière ci-après décrite.

1º Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet numéro neuf maintenant l'ilet numéro soixante quatorze, borné par les rues Philip, Chippewa, Annonciation et Jackson, désignés par les numéros deux et trois sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 19 avril 1866, annexé à un inventaire de la succession de Mme E. Toll, pris par Walter H. Peters, ancien notaire en cette ville, enregistré dans la Deuxième Cour de District, Succession No 26,087. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant d'après ledit plan, comme suit à savoir: le lot No 2 dix sept pieds (17) huit (8) pouces et cinq (5") lignes de face à la rue Philip, et lot No 3 dix huit (18) pieds, deux (2") pouces de face à la rue Philip sur une profondeur, chacun de cent vingt sept pieds (127) dix pouces (10") et cinq lignes (5) entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un cottage double, contenant de chaque côté cinq chambres, et deux chambres dans la mansarde. Loué pour environ $13 de chaque côté sans bail.

2º Tout et particulièrement un certain lot de terre situé, se trouvant et étant dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, les rues Bellegarde, Chippewa, autrefois Nunbia et Ste Marie, et désigné comme numéro trois dudit ilet, sur un plan de H. Moelhausen, voyer, le 20 mai 1847, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant en mesure américaine trente deux pieds de face au Chemin Félicité ou rue, ayant la même largeur dans le fond, par cent trente neuf pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté vers Bellegarde ou rue St Thomas, et le divisant du lot numéro deux et cent trente huit pieds cinq pouces quatre lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, le divisant du lot numéro quatre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme Nos 44 et 46 Chemin Félicité ou rue et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Les améliorations consistent en un cottage double ayant cinq chambres, hangar et grande cour de chaque côté ...... loué pour environ $12 de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou à deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être démontré par billets des acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non aliéner" et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer, en plus et au-dessus de son enchère, les taxes pour l'année 1906 aussi bien que le coût de tous les certificats. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Geo W. Flynn, notaire. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières 318 rue Baronne.

M. D. Dimitry, avocat

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Daniel Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80 303—Division E—Attendu que Mme Annie Manning, née English, veuve de Danie Manning, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel Manning, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—W. S. Hero, avocat.

15 sept—15 19 24

Succession de Mme Rebecca Morris Cherrie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,498—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Omare Cherrie, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Oscar Schreiber, avocat.

14 sept—14 18 23

Succession de Joseph Lavallee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78,182—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Blank exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Clegg & Quintero, avocats.

14 sept—14 18 23.

Succession de Mary Mc. Cord, femme de Wm Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans—No 77,096—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Fred Zengel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier.—Zengel, Thomas & Suthon, avocats.

13 sept—13 17 22

Succession de John B. Davenport.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 80,156—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James McConnell, Jr. exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—John G. Skipwith R. L. Tullis, avocats.

13 sept—13 17 22

Succession de Henry Lochte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78,070—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Mme Henriette Auguste Lochte, Henry F. Lochte et Ernie W. Lochte, les exécuteurs testamentaires de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

5 sept—5 9 14

AVIS AUX CREANCIERS

The O Donnell Company demandant un receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 77,676—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par C. E. O Donnell, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Woodville & Woodville, avocats.

14 sept—14 19 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Mme Veuve A. Grunder vs James Conner

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 26 701—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 25me jour de septembre 1906 à 11 heures a m, la propriété ci-après décrite, à savoir: 1 boîte de comptoir à bière, 1 comptoir, 1 lot de cigares, 1 lot de tabac, 1 petit cash register 1 lot de chaises, 1 lot de tables, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

14 sept—14 19 25

E. G. Rebentisch vs Villar Thornton.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 26,939—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. R. H Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 22me jour de septembre 1906, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—John B Fisher, avocat pour le demandeur.

11 sept—11 16 22

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division B—No 80,288—George W. Safely vs ses créanciers—Ordre—Considérant la pétition, suivant et les tableaux des ressources et passifs dûment vérifiés et enregistrés,

Il est ordonné que, après dus annonces, avis et citations aux créanciers, comme le requiert la loi, qu'une réunion des créanciers dudit George W. Safely soit convoquée et tenue d'après la loi pardevant J. V. Guillotte, notaire, en son bureau, en la ville de la Nlle Orléans, Etat de la Louisiane, commençant le 29me jour de septembre 1906, à 10 heures a. m. pour voter, accordant ou refusant l'application dudit George W. Safely pour un répit de un, deux et trois ans de la date de ladite réunion.

Il est de plus ordonné que toutes procédures contre la personne et les biens dudit George W. Safely, jusqu'à ladite réunion des créanciers soit tenue et seulement jusque là soient suspendues comme la loi le requiert.

Il est de plus ordonné que M. J. Dreyfus soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, Lne., 11 septembre 1906.

Signé FRED. D KING, Juge.

Pour copie conforme:

L. W. GUNTHER, Député Greffier.

13 sept.—13 16 22

CHARTER

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS.

Be it known, That on this fourth day of September in the year of Our Lord, one thousand nine hundred and six, before me J. C. Davey, Jr., a notary public, duly commissioned and qualified, personally came and appeared August C. Wuerpel, a resident of this city, and president of the New Orleans Land Company, a legal corporation of this city and State, created by act before O. DeArmas late notary, on November 15th 1887, mortgage office book 353, folio 239 and amended by act before Fred Zengel, May 23rd, 1895, mortgage office, book 516, folio 670, as per act before F. D. Charbonnet, notary on November 26th, 1895, mortgage office book 565, folio 98, and as per act before B. Rouen, notary public, on December 11th, 1899, mortgage office, book 643 folio 684 who declared, that at a general meeting of the stockholders of the said NEW ORLEANS LAND COMPANY, held on December 6th 1905, called in accordance with Act 149 of the Legislative Session of 1898, and preceded by the notices therein required, the capital stock of said corporation was increased from the sum of two hundred and fifty thousand dollars to the sum of five million dollars, said increase receiving the affirmative votes of 19,789 shares out of a total of 25,000 shares of the capital stock of said Land Company, and no negative votes, as the whole will more fully appear by reference to the minutes of said meeting hereto annexed as part hereof, within which is incorporated an affidavit of said appearer to the giving and publishing of the notices required by law.

And in accordance therewith Article III of the charter of the said NEW ORLEANS LAND COMPANY is changed to read as follows.

ARTICLE III.

"The capital stock of this corporation is hereby fixed at the sum of five million dollars, divided into and represented by five hundred thousand shares of the par value of ten dollars each."

And said appearer declared that he appears before me, notary, for the purpose of putting in authentic form the adoption of said amendment, to the end that same may be recorded and filed in the office of the Secretary of State, according to law and I have paraphed said minutes "Ne Varietur" for identity with this act and have annexed said minutes hereto

Thus done and passed in the presence of John L. Corcoran and Walter E. Adolph competent witnesses, both of whom hereto sign their name with said party, and me, the notary, the day and date aforesaid.

(Original Signed.)

A. C. WUERPEL
W. E. ADOLPH.
JNO. L. CORCORAN
JOHN C. DAVEY JR.
Notary Public.

I, the undersigned, Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the above and foregoing act of amendment of incorporation of the NEW ORLEANS LAND COMPANY was this day duly recorded in my office in Book 849, Folio ——.

New Orleans, La., September 4th 1906.

(Signed) EMILE LEONARD
Deputy Recorder of Mortgages

A true copy.
(Seal) JOHN C. DAVEY JR.
Notary Public.

CHARTER

STATE OF LOUISIANA — PARISH OF ORLEANS.

Be it known that on this fourth day of September, in the year of Our Lord, one thousand nine hundred and six, before me, J. C. Davey, Jr., a Notary Public in and for this Parish and State duly commissioned and qualified personally came and appeared A. C. Wuerpel, a resident of this city and President of the New Orleans Land Company a legal corporation of this City and State created by Act before O. D. Armas late Notary, on November 15th, 1887 mortgage office book 353, folio 239, and amended by Act before Fred Zengel, Notary Public, May 23rd 1895, mortgage office book 516, folio 670 as per Act before F. D. Charbonnet, Notary Public on November 26th, 1895 mortgage office book 565 folio 98, and as per act before B. Rouen, Notary Public, on December 11th, 1899 mortgage office book 643, folio 684 who declared that at a general meeting of the stockholders of said NEW ORLEANS LAND COMPANY held in this city on December 6th 1905, in accordance with Article IX of the charter an amendment was adopted striking out Article VII and substituting in lieu thereof, the following:

ARTICLE VII

All the powers of this corporation shall be vested in and exercised by a Board of Directors composed of not less than three nor more than fifteen stockholders the number for each year to be fixed by resolution of the Board before the annual election provided for each holding not less than twenty five shares of the stock, elected annually on the second Wednesday in May in each and every year (provided that the present Board of Directors shall have the right to elect not more than six additional directors to serve with them till the annual election in May 1906) after due notice three times in ten days in one of the morning daily papers of this city. Each shareholder present or represented at said meeting shall be entitled to one vote for each share held by him, and the persons receiving a majority of the votes cast at said meeting shall be declared elected.

The Directors shall elect from their number a President and one or more Vice Presidents.

In the event of a vacancy occurring on the Board, the remaining Directors shall elect a stockholder of the same qualifications to fill the unexpired term.

A majority of the whole Board shall constitute a quorum

The Board of Directors of this corporation shall have the right at any time to sell all or any part of its property for cash or on terms of credit or to exchange it for stock in some other corporation, at such price and on such terms as the Board of Directors may deem proper, or to sell same for part cash and part stock and in the event of any such sale the cash, if any after paying the debts of the corporation, if any shall be divided ratably among the stockholders and the stock in any other corporation received, shall be represented by certificates of the new corporation to be delivered to the stockholders of this corporation in proportion to their interests therein if such sale disposes of all the property of this corporation then the payments and delivery of stock above referred to shall be made only on surrender of the certificates of stock in this corporation.

That amendment received the affirmative votes of 19,481 shares out of 25,000 shares of the capital stock of said Land Company and no negative votes, as the whole will more fully appear by reference to a copy of the minutes of said meeting attested by said appearer.

And said appearer declared that he appeared before me, Notary, for the purpose of putting in authentic form the adoption of said amendment, to the end that same may be filed and recorded in the office of the Secretary of State according to law, and I have paraphed said minutes "Ne Varietur" for identity with this act, and have annexed them hereto.

Thus done and passed in the presence of John L. Corcoran and Walter E. Adolph, competent witnesses, both of whom hereto sign with said party and me, Notary, the day and date aforesaid.

(Original Signed)—
A. C. WUERPEL,
W. E. ADOLPH.
JNO. L. CORCORAN
JOHN C. DAVEY Jr.
Notary Public.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans State of Louisiana, do hereby certify that the above and foregoing Act of Amendment of incorporation of the NEW ORLEANS LAND COMPANY was this day duly recorded in my office in book 849 folio ——.

New Orleans, La., Sept. 4th 1906.

(Signed) EMILE LEONARD.
Deputy Recorder of Mortgages

(Seal)
A True Copy.
JOHN C. DAVEY, JR.
Notary Public.

8 sept—8 15 22 29—oct 9

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.